

Yannick HAURY et le Développement Durable.

Le maire de Saint Brévin et président de la Communauté de communes du Sud Estuaire, se targue dans ses écrits et ses paroles de privilégier le développement durable.

Qu'en est il réellement !

On est dans la contrefaçon totale de la vérité, c'est à dire dans le mensonge pur et simple.

- ❖ Rien n'est fait pour économiser l'énergie dans les bâtiments de la commune, ni dans celle de la Communauté, quelques rares avancées, mais bien minimales au vu des besoins et des dégâts déjà faits. L'intégralité des constructions des six ou sept dernières années, ne bénéficie d'équipement destinés à utiliser l'énergie, solaire, ou l'éolien.

On se déclare favorable, mais rien n'est fait de belles promesses, de belles, paroles mais malheureusement c'est bien tout !

- ❖ Pour ce qui concerne le grignotage des terres agricoles, si fertiles dans le pays de Retz, c'est encore bien pire !

Sous prétexte de créer des emplois, que l'on ne voit pas vraiment venir, et encore quels emplois. On stérilise à tours de bras des centaines d'hectares de terres agricoles. Les créations en cours de zones à Saint père en Retz, en sont un exemple frappant. Les dégâts qui sont actuellement considérables frappent la vue. Une bonne terre est en passe d'être complètement recouverte de béton ou de goudron.

- Une zone commerciale à l'entrée de la commune, avec un rond point digne d'une piste d'atterrissage, et aussi à la sortie de Saint Père vers Nantes ce sont des dizaines d'hectares qui vont être bétonnés et goudronnés, pour y construire quoi : Des entrepôts, mais et surtout des parkings et encore des parkings. Lorsque l'on examine les zones d'activités de la C C S E, et plus particulièrement celles de Saint Brévin on est frappé par l'importance des surfaces rendues **impropres à toute autre activité qu'à des parkings.**

En moyenne ce ne sont que 15 % des surfaces qui sont utilisées pour les surfaces de vente et d'activité, et 60 % sont réservés à sacro-sainte voiture.

Il existe pourtant des solutions pour limiter cette consommation : des parkings communs, des parkings sur ou sous les bâtiments, une requalification de un remembrement pour fluidifier l'utilisation des terrains etc....

Mais la solution choisie et autorisée et celle qui consomme le plus d'hectares, qui stérilise le plus de surfaces agricoles.

Des échéances approchent, nous allons avoir, de la part de l'équipe en place à la mairie de Saint Brévin et de la Communauté de communes une floraison de positions « acrobatiques » en faveur du développement durable, de l'écologie. Certains vont s'engager la main sur le cœur à tout changer !

Qu'en sera t il réellement ?

A titre d'exemple l'élaboration actuellement en cours du Plan Local d'Urbanisme sur Saint Brévin, ne met certainement pas en avant un choix clair en faveur de l'économie de surfaces agricoles ou naturelles. Bien au contraire, si l'on écoute attentivement les conseils engagés pour élaborer, on propose à mots à peine couverts de fournir des solutions permettant de contourner « discrètement » les règlements en vigueur, pour mieux construire et construire encore, au détriment bien sûr des espaces naturels. On est bien loin des promesses qui n'engagent d'ailleurs que ceux qui les écoutent !

Il ne faudra pas oublier lors des prochaines échéances électorales ces fausses orientations vers un développement durable qui dans l'esprit de l'équipe actuelle au pouvoir, n'est en fin de compte qu'un élément de langage, parmi d'autres et sur bien d'autres sujets, destiné à détourner le simple citoyen des vrais problèmes, et des vraies difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement.